



INFO
WOODLAND
Mardi le 8 mai 2018

Chers membres,

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que le Tennis Woodland ouvrira ses portes le samedi 19 mai et que notre fête d'ouverture se déroulera le samedi 26 mai (ou le dimanche 27 mai en cas de pluie).

Après un hiver que plusieurs qualifieront de trop long et trop froid et un début de printemps marqué par trop de pluie, plusieurs clubs de terre battue ont été retardés dans leur préparation initiale des terrains et le Tennis Woodland n'y fait malheureusement pas exception.

De plus, nous aurons droit à de nouvelles lignes sur tous les terrains et la pose de ces lignes peut seulement être effectuée après que la nouvelle terre battue ait été épandue. La date cédulée pour la pose de ces lignes sera effectuée entre 9 et le 11 mai. D'importants travaux en infrastructure, notamment au niveau de la plomberie, ont été complétés depuis la fin de la dernière saison.

Voici les informations pertinentes sur nos frais d'inscription, notre programme incitatif et les deux façons de régler votre adhésion.

i) Frais d'inscription

Vous trouverez en pièce jointe le formulaire d'adhésion avec notre tarification 2018. Il y a de légères augmentations pour toutes les catégories de membres sauf pour les juniors. Le comité se donne comme mandat de rendre le tennis le plus accessible possible mais nous devons reconnaître la réalité de nos coûts opérationnels qui nous condamne en quelque sorte à une gestion très serrée des finances. Parmi les clubs de terre battue avec chalet et employés, notre ratio de membres par terrain et nos frais d'inscription sont parmi les plus bas sur l'île de Montréal.

ii) Programme incitatif et période de grâce

Tous les membres 2018 du Tennis Woodland qui s'abonneront au club avant le 21 mai 2018 recevront un t-shirt à l'effigie du Club. Ceux et celles qui s'abonnent après cette date n'auront pas droit à la prime du programme incitatif.

Tous les membres 2017 pourront jouer au Club gratuitement sans avoir à payer des frais d'invité entre le 19 et le 29 mai 2018. À compter du 30 mai, tous les membres 2017 qui n'auront pas renouvelé leur

abonnement pour la saison 2018 devront payer les frais d'invité applicables s'ils veulent jouer au Club, sujet au règlement du maximum de 3 visites par saison par invité.

Il y a deux façons de s'abonner:

- i) soit en se présentant au Club lors des heures d'ouverture à partir du 19 mai; ou
- ii) en remplissant et envoyant le formulaire d'inscription ci-joint, accompagné d'un chèque, à l'adresse suivante: Tennis Woodland - Centre communautaire Marcel-Giroux, 4501, rue Bannantyne, Montréal, QC, H4G 1E3.

Nous voulons également publier et distribuer au début de chaque mois un Info-Woodland pour vous renseigner sur ce qui se passe au Club.

Au plaisir de vous revoir au Club pour la saison 2018.

Le Comité